

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 2021.

L'assemblée générale du comité de la Haute-Garonne de judo, jujitsu, kendo et DA, s'est tenue le 29 mai 2021, en visioconférence (en raison de la crise), en présence de Mme Frédérique Jossinet (Vice-présidente de la FFJDA), de Mr Frank Opitz (président de la Ligue Occitanie), et de Mr Gwenaël Mimard (expert comptable).

Etaient absents excusés : Mme Brigitte Linder (Présidente du CDOS 31, représentée par Mr Jean-Claude Borredon Vice-président CDOS), Mrs Georges Méric (Président du Conseil Départemental), Louis Guiseppi (CTS coordonnateur ligue d'Occitanie), André Zovéda (Président honoraire du Comité), Jacques Seguin et Jean-Louis Juan.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE à 09h20

Rappel des conditions de quorum : « pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire, doit réunir au moins un tiers des membres (soit **37 clubs**) ou un tiers des voix (soit **1440 voix**) .

35 clubs (31 présents et 4 représentés), représentant **1650 voix (1520 présentes et 130 représentées)** ayant élargé, le quorum est atteint ; la présidente Régine Ferret déclare que l'assemblée générale peut délibérer valablement.

- **Approbation du procès verbal des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 19/09/2020 à la Maison du judo de Toulouse** : adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Rapport moral 2020 de la présidente Régine Ferret**

Un contexte économique et environnemental difficile : 2020, année charnière pour le monde sportif.

Notre fédération en perte de licences : -4,76% en 2017/2018 ; -3,52% en 2018/2019 et - 0,49% en 2019/2020 et près de -30% (moins 4000 licences) en 2020/2021.

La vie démocratique : au national, une nouvelle gouvernance autour de Stéphane Nomis ; la continuité au niveau de la ligue avec Frank Opitz et une nouvelle répartition des tâches au sein du comité. A noter le départ à la retraite de la secrétaire administrative Corinne Rigole.

Les violences dans le judo : à tous les niveaux de la fédération le sujet est prioritaire : nous devons entourer et aider les victimes et contribuer à transmettre un judo « propre ».

En nous appuyant sur les clubs nous devons poursuivre notre politique de:

Diversification et développement des pratiques, maintien de la qualité (accueil, enseignement...), formation et perfectionnement des pratiquants, formation initiale et perfectionnement des enseignants, formation et information des dirigeants, communication et promotion, rigueur dans la gestion comptable, lutte contre le non licenciement, reconnaissance et valorisation des dirigeants, ouverture de clubs et de dojos annexes, intermédiaire entre clubs, fédération et partenaires, formation de citoyens responsables et solidaires...

Des objectifs à atteindre :

Inverser la courbe du nombre de licenciés, fidéliser (atteindre un taux de renouvellement de 70%), ramener au dojo nos anciens pratiquants, développer la pratique chez les féminines, accueillir de nouveaux publics, étoffer le corps des arbitres et commissaires sportifs, former une douzaine d'enseignants par an, aider les clubs à rester des facteurs essentiels de cohésion sociale et d'apprentissage du vivre ensemble....

Remerciements :

A tous les acteurs du judo départemental et régional, aux divers partenaires institutionnels et privés (mairie de Toulouse, CDOS, DDCS, Conseil départemental, Conseil régional, Yamatsuki, crédit mutuel, Croix Rouge de Muret...). Merci également aux élus et enseignants des clubs Haut-Garonnais.

- **Rapport d'activité 2020 du secrétaire Général Jean-Claude Borredon**

Rappel des missions du comité et du secrétariat:

En tant qu'organisme de proximité fédérant les clubs, le comité assure le fonctionnement administratif et statutaire et le lien entre les clubs, la fédération et nos partenaires institutionnels.

Il relaie les informations, met en place des actions complémentaires de celles de la ligue, conseille, aide à la création de nouveaux clubs, prépare et met en œuvre les actions sportives (compétitions, animations, stages...), élabore le PADD (plan d'action et de développement départemental), instruit les demandes de distinctions, contribue à la transmission de notre culture judo et au développement de « l'esprit maison »...

Rappels utiles, nouveautés :

COMITE DE LA HAUTE-GARONNE DE JUDO, JUJITSU, KENDO & DA

- différenciation du coût de la licence/assurance : 20€ pour les 4/5 ans et 40€ pour les autres.
- informations sur l'extranet, le site fédéral, les distinctions, la communication et le développement...
- la FFJ propose aux clubs une maquette pour créer un site.
- le comité va apporter sa contribution à la lutte contre les violences en signant une convention avec l'association « Les Papillons ».

Les objectifs à atteindre :

- réussir le plan de relance et le plan de reprise par la fidélisation, l'augmentation du nombre d'enseignants, la multiplication des pratiques, l'accueil de nouveaux publics...
- permettre aux pratiquants de s'exprimer en prenant du plaisir...

Rapport financier de la trésorière Brigitte Alléguède (bilan, compte de résultats)

Une gestion financière maîtrisée :

Le bilan fait état d'un solde positif de 26410.61€. Nos ressources proviennent essentiellement de la FFJDA (ristourne de 2.57€ par licence pour le fonctionnement et 1.39€ par licence pour l'emploi du CTF), de subventions diverses (ANS, Conseil Départemental, Conseil Régional), des cotisations fédérales clubs, des partenariats et des contributions volontaires (mise à disposition de la maison du Judo et de dojos municipaux). La prise de licences est primordiale et impacte directement notre trésorerie.

Le bilan financier s'élève à 170316.57€ au 31/12/2020. Les vérificateurs aux comptes ont attesté de la véracité des comptes établis et de la présence des pièces justificatives.

- **Arrêté des comptes 2020 (bilan, compte de résultats, annexes)**
- **Rapport des vérificateurs aux comptes Jean-Pierre Monna et Etienne Schrive**
- **Vote d'approbation des rapports (moral de la Présidente, d'activités du Secrétaire, financier de la Trésorière), valant quitus de gestion au comité directeur :** à l'unanimité.
- **Affectation du compte de résultat**
Sur proposition de la Présidente, il est décidé à l'unanimité de l'affecter au fond associatif.
- **Présentation du budget prévisionnel révisé 2021 et du prévisionnel 2022**
Avant de présenter les 2 budgets prévisionnels, la trésorière propose de maintenir le mode de calcul pour 2022 de la part départementale de la cotisation clubs à 1€ par licence (calculé au 31/08/2021).
- **Vote des prévisionnels et du montant de la cotisation club (part départementale)**
Adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- **Informations fédérales** : Présentation des décisions issues de la dernière AG fédérale.
- **Désignation de 2 vérificateurs aux comptes :** Sont candidats à la fonction de vérificateur aux comptes : Jean Pierre Monna et Etienne Schrive. Tous deux sont élus à l'unanimité.
- **Délégation de signatures**
Mmes Régine FERRET, Brigitte ALLEGUEDE, et Mr Jean-Claude BORREDON, sont habilités à effectuer toutes opérations sur les comptes du Comité de la Haute-Garonne de Judo, Jujitsu, Kendo et DA.
- **Les récompenses et distinctions fédérales seront décernées lors d'une prochaine manifestation.**

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE à 11h15

Régine FERRET
Présidente

Jean-Claude BORREDON
Vice-président Délégué/Secrétaire Général

